

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 12

Vorwort: Marécages
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marécages

Il était de bon ton dans les rangs des opposants à l'initiative de Rothenthurm d'affirmer que, de toute façon, elle ne passerait pas, mais qu'il s'agissait de la combattre vigoureusement afin que la majorité rejetante soit significativement massive. C'est le contraire qui s'est produit. Près d'un million cent cinquante cinq mille citoyennes et citoyens l'ont acceptée, soit près du soixante pour cent des votants. Ce six décembre, cette Saint-Nicolas, entre dans l'histoire, quand on sait combien rarement une initiative désavouée par les Chambres et le Conseil fédéral est acceptée par le peuple.

Certains quotidiens ont eu de la peine à cacher leur mauvaise joie: "Rail 2000", à toute vapeur, berceaux et képis en déroute.» «Rothenthurm sans militaires.» «L'armée perd la guerre.» «Rothenthurm peut respirer»... et l'on en passe.

De nombreux textes laissent à penser que c'était bel et bien la réalisation d'une place d'armes qui était visée et que le but écologique n'était qu'un prétexte: «... **Le message de ce vote? Un certain ras-le-bol face à**

la gourmandise du DMF, cet enfant gâté qui semble obtenir presque toujours ce qu'il veut, quand il le veut. Or, trop c'est trop!...»

La palme revient à un éditorial qui ne craint pas les comparaisons fulgurantes: «**Rothenthurm, c'est un peu Dien Bien Phu. A la fin de la «sale guerre» du Vietnam, l'armée française avait érigé une cuvette indéfendable en verrou inexpugnable. Ce fut la défaite et l'honneur perdu...**»

Malgré tout, un peu partout, et parmi bien des sphères gouvernementales, on s'efforce de minimiser: «Voyons, ce fort million d'hommes et de femmes, ce sont des gens sensibles à l'écologie. Signe des temps...»

Nous, nous disons qu'ils ont accepté l'initiative en sachant deux choses: Que la nouvelle loi fédérale sur la protection des biotopes va plus loin que l'initiative. Et que celle-ci nuirait à la réalisation d'une place d'armes.

Il n'y a donc aucun lieu d'être confiants quant au résultat de l'initiative «Pour une Suisse sans armée». Ce serait si écologique et même si favorable au tourisme militaire étranger!

RMS